



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-INT-502

Déposé le : 23.06.20

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

Titre de l'interpellation

A quoi servent encore les producteurs et engraisseurs vaudois ?

Texte déposé

Nous apprenions par voie de communiqué officiel du canton de Vaud le 16 juin dernier, qu'un appel d'offres était lancé afin de désigner une restauratrice ou un restaurateur dynamique qui serait à même de proposer une offre variée, attrayante et durable. Le pouvoir adjudicateur du marché sera la nouvelle Fondation PLATEFORME 10. L'ensemble des espaces de restauration du site PLATEFORME 10 sera confié à un seul et unique exploitant. Une attention particulière sera portée aux candidatures intégrant les enjeux de la **durabilité** à tous les niveaux tout en respectant l'identité du site.

Deux jours plus tard, par voie de presse quotidienne cantonale, nous apprenions que pour prendre la direction des quatre établissements prévus sur le site, le ou la futur-e restaurateur-trice devrait idéalement renoncer à mettre sur sa carte de la viande rouge et les espèces de poissons menacés.

J'ai voulu me procurer le cahier des charges par mail à la Direction générale des immeubles et du patrimoine de notre canton, comme mentionné dans le communiqué officiel. Lors de la rédaction de cette interpellation, je n'avais toujours pas reçu le cahier des charges.

En cette période post-covid, où l'agriculture vaudoise s'est démenée sans compter, afin de fournir aux consommateurs et consommatrices vaudoises des produits de proximité et de qualité, je trouve l'extrait du cahier des charges qui est à ma connaissance quelque peu démotivant pour une profession qui fait beaucoup d'efforts pour retrouver une confiance des vaudois et vaudoises.

De plus, les nombreux soutiens financiers des collectivités que ce soit au niveau fédéral ou cantonal, dans des programmes assurant le bien-être des animaux qui sont élevés et engraisés dans notre pays ou notre canton (système en libre parcours ou sortie régulière en plein air pour ne citer que ceux-ci) , confirmant ainsi la durabilité, la proximité et la qualité de nos produits locaux et spécialement en viande rouge (bovins, porcins, ovins, chevalin) qui sont en contraction avec ce cahier des charges qui souhaite se passer de ces produits de consommation.

C'est pourquoi, je me permets de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Le Conseil d'Etat peut-il confirmer que proposer de la viande rouge sur une des cartes des restaurants de PLATEFORME 10 serait un handicap pour les candidats ou les candidates ?
- Selon le communiqué officiel (16.06.2020), quelle est la définition des enjeux de durabilité par rapport aux produits proposés sur une carte de restauration ?
- L'appel à candidatures est jusqu'au 30 septembre 2020, le Conseil d'Etat va-t-il repenser ses enjeux de durabilité par rapport aux produits proposés (communiqué du 16.06.2020) ?
- Le Conseil d'Etat va-t-il continuer à soutenir les éleveurs et engraisseurs vaudois ?
- Quelle stratégie a le Conseil d'Etat pour favoriser une agriculture vaudoise de proximité ?

Je remercie d'ores et déjà le Conseil d'Etat de ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Signature :

Jean-François Thuillard

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch